



**Le management de l’
« inspiration des congrégations fondatrices
au sein de l'Association Monsieur Vincent »**

Association

MONSIEUR
Vincent

BIEN VIEILLIR
ENSEMBLE :

OSONS !

Projet associatif 2015/2020 :

Bien vieillir ensemble, osons !

Adopté à l'Assemblée Générale du 25 juin 2015



OSONS !

- Vivre nos valeurs fondatrices et accueillir en priorité les plus démunis
- Donner toute leur place aux personnes âgées et handicapées dans notre société
- Accompagner chaque personne avec tendresse et bienveillance
- Associer avec simplicité résidents, familles, bénévoles, et professionnels
- Innover et nous engager ensemble avec générosité

“ L'amour est inventif jusqu'à l'infini ”

Saint Vincent de Paul

QUI SOMMES NOUS

L'ASSOCIATION MONSIEUR VINCENT C'EST:

- 4 siècles d'histoire
- 20 ans d'existence
- 22 résidences et des services à domicile
- 1200 professionnels prenant soin jour et nuit de plus de...
- 2100 personnes âgées et handicapées

QUI SOMMES NOUS

L' ASSOCIATION MONSIEUR VINCENT –Association loi de 1901 à but non lucratif et de bienfaisance – a été créée en 1994 par la Compagnie des Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul et l'Association de l'Hôpital Saint Michel-Saint Vincent. Ses établissements sont habilités à l'aide sociale

Notre Mission :

L'Association Monsieur Vincent accompagne des adultes âgés de plus de 60 ans ou handicapés ; la majorité est dépendante des aides que lui apportent les professionnels.

Elle gère des établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA) et pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Elle propose également des services de soutien à domicile : services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), équipes spécialisées Alzheimer (ESA), coordination gérontologique, accueils de jour, services de portage de repas et une maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer (MAIA).

QUI SOMMES NOUS

- **L'éthique Vincentienne au cœur de notre action :**

L'action de l'Association est guidée par les valeurs humanistes et chrétiennes de Saint Vincent de Paul :

- **Accueil de tous sans à priori et en priorité des personnes les plus démunies, suite à la perte d'autonomie physique ou intellectuelle, à la solitude ou à l'exclusion,**
- **Respect et dignité de chaque personne,**
- **Ouverture aux autres et partage,**
- **Accompagnement jusqu'au bout de la vie.**

LE PROJET ASSOCIATIF

QUI SOMMES NOUS ?

- **L'éthique Vincentienne au cœur de notre action**
- **Un accompagnement personnalisé**
- **Une vie active et agréable**
- **Concertation et ouverture pour progresser ensemble**

DYNAMIQUE AU SEIN DE NOTRE ASSOCIATION

- **Des femmes et des hommes pleinement investis**
- **L'innovation**
- **De grands chantiers immobiliers**
- **Un petit chez soi dans un grand chez les autres**

LE PROJET ASSOCIATIF

DANS QUEL CONTEXTE AGISSONS NOUS ?

- Les éléments démographiques
- L'organisation des territoires
- Les contraintes budgétaires
- Relever le défi du développement durable
- Faire face à la diminution des communautés religieuses
- Grandir en conservant son âme
- S'appuyer sur les professionnels

NOTRE VISION POUR LES PROCHAINES ANNEES

OBJECTIFS 2015/2020

- Développer le vivre ensemble, la parole de chacun, les prestations de qualité
- Développer les réponses innovantes. La place de l'association dans son environnement

QUI SOMMES NOUS

Au sein de l'AMV on retrouve:

- **Des résidences d'origine Vincentienne (18)**
- **Des résidences créées par d'autres congrégations**
 - **Marianistes**
 - **Franciscaines**
 - **Maisons diocésaines**

Comment :

Gérer ces héritages et poursuivre la mission correspondant à chacune de ces résidences?

Un rappel permanent de la mission

- **Un rappel de la mission de l'Association et de ses valeurs dans différents documents**
 - **Le projet associatif**
 - **Le contrat de travail**
 - **Document unique de délégation**
 - **Définition de fonction**
 - **Guide de l'attention à porter aux personnes accompagnées**

- **Une animation autour de l'histoire des congrégations et des valeurs qui guident notre action**

- **Une gestion au service de la mission**

Un rappel dans les contrats de travail (1/2)

CONTRAT DE TRAVAIL A DUREE INDETERMINEE

Entre les soussignés

L'ASSOCIATION MONSIEUR VINCENT (L'AMV), représentée par Monsieur WWWW, Directeur Général, pour l'établissement Saint Joseph, situé.....

Et

Monsieur XXXXX demeurant yyyyyyy de nationalité française n° de sécurité sociale : zzzzzz

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Préambule :

L'Association Monsieur Vincent (AMV), créée par la Compagnie des Filles de la Charité, gère une vingtaine de résidences et services pour personnes âgées, accueillant prioritairement les plus démunies. Elle fonde son action sur le respect de la vie et de la dignité de chaque personne.

Dans le cadre de sa politique générale, l'association a pour mission d'offrir aux personnes âgées, handicapées ou en situation de précarité - dans le respect de leurs choix - des lieux de vie ou des services diversifiés, répondant à leurs besoins et soutenant leurs aptitudes et potentiels, dans le cadre de « leur parcours résidentiel ».

Un rappel dans les contrats de travail (2/2)

Les valeurs et objectifs généraux de l'Association Monsieur Vincent sont développés dans la Charte « Resosavi » ainsi que dans le Projet Associatif de l'Association adopté en juin 2015 en Assemblée Générale. Ces documents vous seront donnés lors de la signature de ce présent contrat.

L'association porte également une attention particulière aux familles et/ou aidants familiaux.

Les dimensions vie sociale, hôtelière, médicale et soignante, de la vie en résidence doivent être en harmonie et adaptées aux personnes accueillies.

Un rappel dans le document unique de délégation

Principes fondamentaux régissant l'exercice d'une fonction de direction dans l'Association Monsieur Vincent

- Les valeurs inscrites dans les statuts de l'association Monsieur Vincent fondent l'action des établissements et de leurs cadres dirigeants qui y adhèrent et s'engagent à s'y référer pour mener à bien leur action.
- Le directeur, cadre de l'association Monsieur Vincent, est porteur de sens et représente les valeurs associatives qu'il s'approprie, partage et transmet à tous ses collaborateurs ainsi qu'aux personnes accueillies dans son établissement et/ou à leur famille.
- Les missions confiées au directeur impliquent un travail en partenariat avec les autres établissements de l'association. Elles contribuent ainsi à l'élaboration de la politique globale associative

Un rappel dans les descriptions de fonction: Chargé de mission RH (1/2)

- **La charte Vincentienne RESOSAVI (Réseau Socio Sanitaire Vincentien) a été rédigée en 2006 par la Compagnie des Filles de la Charité et des professionnels des établissements pour pérenniser l'esprit et les valeurs Vincentiennes au sein des établissements.**
- **Cette charte doit guider chaque salarié dans sa pratique professionnelle quotidienne sur le terrain et lui rappelle les exigences attendues en termes de qualité du service rendu, de comportement, d'attitudes et de rigueur.**
- **Parce que l'Association revendique ses valeurs humanistes, le salarié intégrant les établissements et services de l'AMV s'engage à connaître et appliquer ces valeurs communes.**

Un rappel dans les descriptions de fonction: Chargé de mission RH (2/2)

- Le respect de la vie, de la dignité humaine et de la personne fonde l'action de l'Association et celle de ses salariés
 - C'est ainsi que l'Association a rédigé « Le guide de l'attention à porter aux personnes accompagnées » pour permettre la transmission des « savoir-être » attendus au sein de ses établissements.
 - Ce guide recense les comportements et attitudes partagées au sein des établissements et des services. Chaque jour, nous devons tendre vers leur mise en pratique.
- « Accompagner, c'est marcher au pas de l'autre »** Recommandation de St Vincent de Paul aux Filles de la Charité

LA CHARTE RESOSAVI

- **Pour les établissements, services aux personnes, structures et réseaux d'inspiration chrétienne, selon l'esprit de saint Vincent de Paul et de sainte Louise de Marillac, en vue de l'accueil, l'accompagnement et les soins aux personnes.**
- **PRÉAMBULE**
- **La mission des établissements et structures qui adhèrent à la pensée de saint Vincent de Paul et de sainte Louise de Marillac, est d'être particulièrement disponible aux nécessités des personnes les plus en difficultés, quelque soit leur âge.**
- **en les respectant, et en étant attentives à tous leurs besoins,**
- **en respectant les valeurs morales et spirituelles de l'Évangile et de la Compagnie des Filles de la Charité.**
- **Toute personne qui s'associe à cette mission accepte de respecter ces convictions et ces exigences.**

LA CHARTE RESOSAVI : CONVICTIONS

- **VIVRE PLEINEMENT SA VIE ET SES APTITUDES PERSONNELLES**
- **Pour cela nous voulons :**
 - **Promouvoir des projets de vie et de soins personnels répondant aux attentes et besoins de chacun.**
 - **Développer les capacités de vie de chaque personne, et lui laisser prendre une part active dans la vie de l'établissement ou de la structure.**
 - **Prévenir et/ou prendre en compte les handicaps et les dépendances.**
 - **Assurer des soins respectant la dignité de la personne et se prononcer ouvertement pour le respect de la vie.**
 - **Assurer des services compétents et respectueux de l'intimité.**
 - **Permettre à chacun d'exprimer ses souhaits, ses désirs, même ses peurs et ses inquiétudes.**
 - **Favoriser les rencontres et échanges, la convivialité, l'entraide, la vie sociale.**

LA CHARTE RESOSAVI : CONVICTIONS

- **VIVRE LIBREMENT SES CONVICTIONS SPIRITUELLES,
PHILOSOPHIQUES, RELIGIEUSES.**
- **Pour cela nous voulons :**
 - **Susciter et promouvoir tout ce qui est créativité, art et beauté.**
 - **Ecouter et aider l'expression des besoins spirituels de chaque personne.**
 - **Respecter et faciliter les pratiques religieuses de chacun.**

LA CHARTE RESOSAVI : EXIGENCES

- **De ces convictions découlent :**
 - > des exigences de qualité du service rendu
 - > des exigences au niveau du comportement et des attitudes.
 - > des exigences de rigueur,
- *« Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine, et leurs droits égaux et inaliénables constituent le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde... »*

(Extrait du préambule de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ; assemblée Générale des Nations Unies, 10 décembre 1948)

Des animations autour de l'histoire et des valeurs des congrégations fondatrices

- Une journée de formation aux valeurs développée en coordination avec le centre de formation des Filles de la Charité est déployé annuellement dans chaque résidence**
- Cette journée sera adaptée aux résidences dont l'origine n'est pas Vincentienne**
- Des exercices de mise en situation pédagogique permettant de réfléchir concrètement à l'application des valeurs dans la résidence**

Des animations autour de l'histoire et des valeurs des congrégations fondatrices

- Des formations longues pour des cadres qui souhaitent renforcer la connaissance de la congrégation**
- Des animations autour des valeurs des congrégations fondatrices**
- La promotion d'associations « Les amis de... » dont la mission est de faire vivre les valeurs des fondateurs au travers d'animations diverses**

Des animations autour des valeurs des congrégations fondatrices
ANIMATION FRANCISCAINES 2016 - 2017

- **De même que la charte RESOSAVI est remise en annexe du contrat de travail, la charte Franciscaine est remise dans les établissements concernés**
- **Une émission de radio est en préparation avec RCF dans l'émission « vous avez dit fragile » sur le « Bien vieillir ensemble » regroupant les religieuses, les résidents, les bénévoles et les professionnels**
- **Pour la mise en place du jardin thérapeutique, une recherche est faite pour mettre en scène les valeurs franciscaines**

UNE GESTION AU SERVICE DE LA MISSION

- Offrir la vie de château à tous et surtout aux plus démunis



UNE GESTION AU SERVICE DE LA MISSION

- **Offrir la vie de château à tous et surtout aux plus démunis**
- **Objectifs de taux de résidents à l'aide sociale**
- **La choix d'avoir des établissements à 100% à l'aide sociale**
- **Obligation d'avoir des comptes équilibrés**
- **Combat avec les autorités de tutelle pour aligner les ressources au nombre de postes attribués**
- **Politique sociale très « concertée » dans les limites de la convention collective**
- **Des fonctions supports d'aide et assistance au personnel: Assistante sociale, Psychanalyste**

CONCLUSION